

## Communiqué de presse

### Rentrée scolaire 2012

### Le Comité Technique Académique rejette le projet du recteur

Le Comité Technique Académique (CTA) chargé notamment d'examiner la répartition dans l'académie des suppressions de postes décidées par le ministère s'est réuni le vendredi 13 janvier.

Le recteur a présenté ses projets pour le premier et le second degré :

- dans le premier degré

Départements	Variation effectifs élèves attendus	Suppressions de postes envisagés
Doubs	+ 104	- 42
Jura	- 791	- 61
Haute-Saône	- 258	- 33
Territoire de Belfort	- 179	- 18
<b>Académie</b>	<b>- 1124</b>	<b>- 154</b>

L'exemple du Doubs, où le rectorat prévoit 104 élèves supplémentaires mais entend retirer 42 postes, montre bien l'absence de corrélation entre variation d'effectifs et dotation en moyens d'enseignements.

- dans le second degré

Secteurs	Suppressions de postes envisagés
Collèges et SEGPA	- 51
Lycées et lycées professionnels	- 96
Remplacement et décharges	- 23
Intervenants étrangers	- 7
<b>Total</b>	<b>- 177</b>

Selon le rectorat, les effectifs élèves devraient rester stables en collèges (+ 6 par rapport au constat de la rentrée 2011) et augmenter en lycées (+ 92). Les lycées professionnels perdraient 728 élèves. Le projet de répartition des suppressions entre lycées et lycées professionnels n'a pas été communiqué.

Refusant la dégradation supplémentaire des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants qu'entraîneraient de telles suppressions, **les organisations syndicales représentées au CTA (FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education) ont rejeté unanimement ces projets**. La FSU a proposé d'autres critères de répartition des moyens dans le second degré.

**Le recteur est donc obligé de convoquer un nouveau CTA** où devront notamment être discutées les propositions de la FSU. Le recteur a déjà fait savoir qu'il se réunirait le lundi 23 janvier 2012.

La FSU, plus que jamais déterminée à s'opposer aux projets destructeurs du ministre et du recteur, appelle les collègues à se mobiliser pour stopper la saignée imposée à l'Éducation nationale depuis plusieurs années.